



Bulletin d'Adhésion – Saison 2021-2022

(1 exemplaire par personne)



Nouvelle adhésion

Renouvellement

N° de licence :

Nom - Prénom (de l'adhérent) :

Date de Naissance (obligatoire) : **Sexe** :

Adresse Postale :

Téléphone Fixe : **Mobile** :

Email :

(Nécessaire pour vous transmettre la licence)

J'autorise la communication de mon adresse mail :

✓ pour recevoir des informations de la FFR oui non des partenaires de la FFR oui non

Personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom : Tél : Lien de parenté :

Je suis intéressé(e) par la :

- Rando pédestre (rando du mardi matin, un mardi sur deux)
- Marche nordique (séance le samedi matin)
- Rando Santé ou douce (marche du mardi après-midi, un mardi sur deux)

Etes-vous licencié(e) auprès d'une autre association de randonnée affiliée à la FFR ? oui non

Si oui, joindre obligatoirement la copie de la licence pour la saison 2021-2022 ou un justificatif.

Vous n'avez pas à joindre le certificat médical ni le questionnaire santé.

Adhésion 2021-2022

Adhésion individuelle pour la saison 2021-2022 **37 €**

(Licence FFRP avec assurance IRA : 28 €, cotisation à l'association « La Galoche Solognote » : 9 €)

Pour les familles, enfants de moins de 14 ans, contacter le président de l'association

Adhésion individuelle pour la saison 2021-2022 **10 €**

(Pour les licenciés hors association)

Abonnement à la revue « Passion Rando Magazine » (4 numéros /an) **8 €**

Je souhaite m'abonner à la revue « Passion Rando Magazine » (si oui cochez la case).

Soit un total de :€

A compléter :

Ci-joint : Chèque (Banque- N° - Montant) :

Certificat médical : oui non

Copie Adhésion pour les licenciés FFR hors association : oui

CERTIFICAT MEDICAL

I - Pour toute nouvelle adhésion

Joindre obligatoirement à la présente, **un certificat médical** attestant qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, et ou à la marche nordique ou rando-santé.

II - Renouvellement de l'adhésion

- ✓ **Rando santé** : un certificat médical doit être fourni annuellement.
- ✓ **Rando pédestre et marche nordique** : le certificat médical est valable trois années sportives.
Durant cette période et à chaque échéance de renouvellement de l'adhésion, il vous est demandé de répondre à **un auto questionnaire médical confidentiel (QS Sport), à conserver par vos soins** - (Ci-joint)

si, vous répondez :

- **Oui** à une ou plusieurs questions ou si vous refusez d'y répondre : **vous devez fournir un certificat médical**
- **Non** à toutes les questions. Pas de certificat médical à fournir. **Complétez l'attestation de réponse ci-dessous**

Demande à adhérer, pour **la saison 2021 - 2022**, à l'association « La Galoche Solognote » affiliée à la Fédération Française de la Randonnée (F.F.R.) sous le n° : G02304.

- J'ai noté que la loi n° 84610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celles de leurs adhérents et de leur délivrer une licence. Le nouvel adhérent est assuré par sa responsabilité civile personnelle jusqu'à l'obtention de sa licence FFR. J'autorise donc l'association à demander une licence IRA (Individuelle/responsabilité/accidents corporels) à la FFR. Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il existe plusieurs options complémentaires facultatives. (se renseigner auprès des membres du bureau)
- Le soussigné autorise l'association à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités de l'association, à l'exclusion de toute utilisation à titre commerciale. (Photographies de groupes réalisées lors des activités du club sur lesquelles j'apparais).
- En tant qu'adhérent à l'association :
 - je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur mis à ma disposition au siège de l'association
 - accepte que l'association La Galoche Solognote mémorise et utilise les données personnelles collectées dans cette demande d'adhésion pour sa gestion et sa communication interne.
 - déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus
- En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la randonnée pédestre, notamment en montagne et m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Je soussigné(e), **NOM – Prénom** : atteste :

- avoir répondu **NON** à toutes les questions du « QS Sport » publié par **l'arrêté du 20 Avril 2017**, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive **2021/2022** à l'Association « La Galoche Solognote ».
- adhérer en toute connaissance de cause.

Fait à : _____ le : _____

Signature de l'adhérent précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

N.B : La licence ne sera délivrée qu'après réception du présent bulletin d'adhésion complété, signé et du règlement.

Bulletin d'adhésion individuel à envoyer **pour la reprise des activités** avec le règlement à l'ordre de :
la Galoche Solognote » à : **Nicole PROUST – 32, Rue du Bourg – 41350 Saint-Gervais-la-Forêt**